COMMUNE DE CURTILLES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales et notamment à l'article 13 LRou, la Municipalité de la Commune de Curtilles soumet à l'enquête publique du **08.05.2024 au 06.06.2024** :

La réfection de la RC 618 B-P en traversée de localité de Curtilles et création d'un trottoir mixte.

Le dossier de la mise à l'enquête est déposé au Greffe municipal pendant la durée de la mise à l'enquête, il peut être consulté durant les ouvertures du bureau communal les mardis entre 17h30 et 19h00 ou sur rendez-vous.

Durant cette période, les observations ou oppositions qu'il pourrait susciter devront être consignées par lettre recommandée adressée à la Municipalité de Curtilles ou être inscrites directement sur la feuille d'enquête.
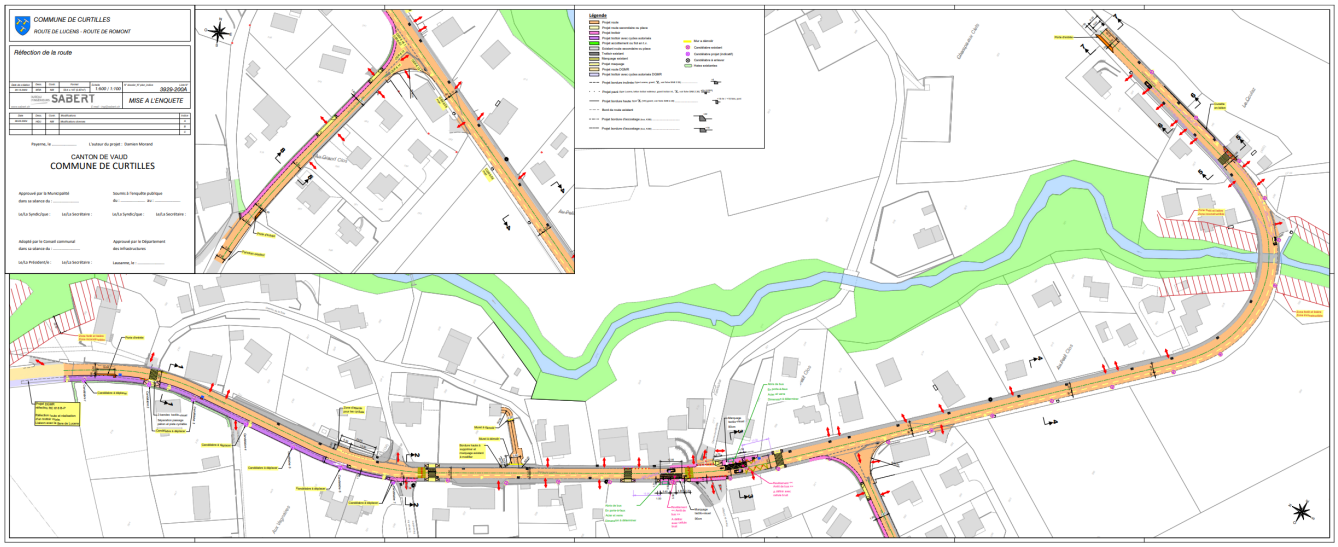
La Municipalité